PROJET DE RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 30/04/2015 à 10h30

Première Résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et après avoir entendu la lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2014 approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils sont présentés;

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième Résolution	

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2014 approuve les conventions au sens des dispositions des articles 29 de la loi n°2001-65 et 200 et suivants du Codes des sociétés commerciales telle que présentées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième Résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les modifications comptables dont le montant s'élève respectivement, en dinars tunisiens à 141202,431 et à (528 967,426), en résultat reporté :

Résultat reporté 2013

: 1518 550,247 DT

Modifications comptables suite régularisation IS 2013 : + 141 202,431 DT

Modifications comptables suite contrôle fiscal

: - 528 967,426 DT

D'où Résultat Reporté 2013 après modifications comptables: 1 130 785,252 DT Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Ouatrième Résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31/12/2014 comme suit:

En Dinars Tunisiens

Désignation	Montant	
Bénéfice Net		909 544,179
Résultat reporté		1 130 785,252
Total		2 040 329,431
Réserve Légale (5% du résultat distribuable)		102 016,472
1 ^{er} Reliquat		1 938 312,959
Réserve spéciale de réinvestissement		475 000,000
2ème Reliquat :		1463 312,959
Dividendes		1 000 000,000
3 ^{ème} reliquat		463 312,959
Fond d'aide sociale FAS		50 000,000
Report à nouveau		413 312,959

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des dividendes à distribuer aux actionnaires à 250 millimes par action. Ces dividendes seront mis en paiement à partir du 14/05/2015 au siège de la société. Les dividendes seront prélevés sur les Résultats Reportés et seront ainsi distribués en totalité en franchise de retenue à la source pour tous les actionnaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Cinquième Résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration au titre de leur gestion afférente à l'exercice 2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Sixième Résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide la nomination du :

- Monsieur Noureddine YAICHE
- Monsieur Faouzi JILANI

En tant qu'administrateurs indépendants, conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n°2011-06 du 20 mai 2011et ce, jusqu'à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Les nouveaux administrateurs déclarent accepter ces fonctions

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Septième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, ratifie la cooptation de Madame Najet CHABCHOUB, en tant qu'administrateur pour une période de 3 ans et ce, jusqu'à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

Le nouvel Administrateur déclare accepter ces fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Huitième Résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat du Commissaire aux Comptes, Cabinet « CMA » de « Mohamed AMMAR » pour une durée de trois ans pour les exercices 2015, 2016 et 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Neuvième Résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en qualité de Co-Commissaire aux Comptes le Cabinet « Sana JAMOUSSI DERBAL.» et ce, pour une période de trois ans expirant lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Le nouveau Commissaire aux comptes déclare accepter ces fonctions

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Dixième Résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe les jetons de présence au titre de l'exercice 2014 à un montant forfaitaire annuel net de 3000,000 Dinars par Administrateur. Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Onzième Résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération du Comité Permanent d'Audit, du Comité des Risques et du Comité Exécutif au titre de l'exercice 2014 à un montant forfaitaire annuel net de 3000,000Dinars par membre administrateur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Douzième Résolution:

Pour l'accomplissement des formalités de dépôt, de publications légales et autres, tous pouvoirs sont donnés au représentant légal ou son mandataire conformément à la loi.

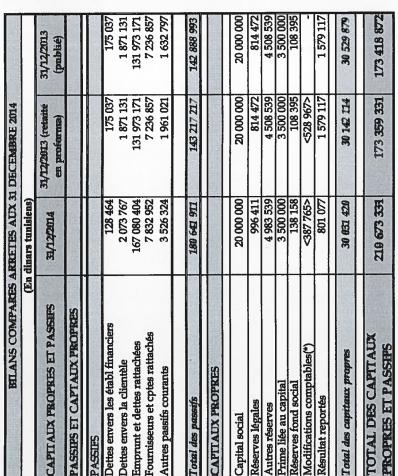
Cette résolution est adoptée à l'unanimité



Bilan après affectation du resultat Comptable

BILANS COMPAR	BILANS COMPARES ARRETTES AUX 31 DECEMBRE 2014	DECEMBRE 2814		BILANS COMP
	(En dinars tunisiens)			
ACTIFS	Prodet/te	31/12/2013 (retaité en proforma)	34/12/2013 (puthité)	CAPITAUX PROPRES ET PASSIF
Liquidités et équivalents	4 157 409	3 815 392	3 815 392	PASSIES ET CAPTAUX PROPRE
Créances sur la clientèle	191 054 054	157 413 769	157 413 769	PASSIES
Encours financiers	188 899 493	158 423 344	158 423 344	Dettes envers les établ financiers
Moins: provisions 1	<7 878 384>	<7 070 395>	<7 070 395>	Dettes envers la clientèle
	021 120 181	151 352 949	151 352 949	Emprunt et dettes rattachées
Créances de Leasing : impayées	10 784 585	677 707 6	9 404 449	Fournisseurs et cptes rattachés
Moins: provisions 2	<6 956 081>	<5 778 734>	<5 778 734>	Autres passifs courants
	3 828 503	3 625 715	3 625 715	
créances de leasing encours	6 204 442	. 2435 105	2 435 105	Total des passifs
Portefeuille titre de placement		200 000	200 000	CAPITAUX PROPRES
Portefeuille titres d'investissement	5 202 202	5 272 799	5 272 799	Capital social
titres d'investissement	5 602 581	5 602 581	5 602 581	Réserves légales
Moins: provisions 3	<400 379>	<329 782>	<329 782>	Autres réserves
				Prime liée au capital
Valeurs immobilisées	1 762 016	1 735 452	1 735 452	Réserves fond social
Immobilisations propres	3 996 121	3 736 264	3 736 264	Modifications comptables(*)
Moins : Amortissement	<2 234 105>	<2 000 812>	<2 000 812>	Résultat reportés
Autres Actifs(*)	8 497 652	4 621 919	4 681 460	Total des capitaux propres
TOTAL DES ACTIFS	210 673 334	173 359 331	173 418 872	TOTAL DES CAPITAUX
141 01 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	L. 195a. Z.		SACRAGO COM AND ASSESSED.	A NOT THE LITTERS OF THE







MODERN LEASING

Etat d'evolution des Capitaux Propres pour l'exercice 2014 Après l'AGO du 30/04/2015

Libellés	Capital	Réserves Légales	Autres Réserves	Reserves / reinvest exonerée	Prime lice an capital	Réserves statutaires	Réserves Réserves statutaires Fonds Social	Résultats Reportés	Modofication Résultat de la comptable période	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 31/12/2014 avant répartition conformément à l'A G O du 17/07/2014	20 000 000	894 395	2 609 048	1 595 000	3 500 000	304 492	88 158	1 518 550	-387 765	909 544	31 031 422
Affectation du résultat de l'exercice 2014		102 016		475 000			20000	-717 473		-909 544	
Solde au 31/12/2014	20 000 000	996 411	2 609 048	2 070 000	3 500 000	304 492	138 158	201 077	-387 765	-	ज स्थ

